

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Un rapport qui se fait attendre, un peu trop.

A l'approche de Noël, nous recevons toutes et tous un nombre important de demandes de dons, la plupart pour venir en aide à des catégories de population vivant dans la précarité, le plus souvent dans notre propre pays.

La Croix Rouge l'a déclaré tout récemment suite à une étude qu'elle a réalisée, un habitant sur cinq en Suisse vit en-dessous du seuil de pauvreté.

Cette réalité et ces demandes de dons m'ont rappelé que dans une autre vie de parlementaire, en octobre 2010 pour être précis, j'avais eu l'opportunité de soutenir une motion de Jean-Paul Miserez, la motion 959, demandant au Gouvernement de présenter en début de législature un plan de mesures pour lutter contre la pauvreté et d'élaborer un rapport annuel décrivant l'ampleur et l'évolution de la pauvreté dans le Jura.

Le Gouvernement avait accepté cette motion, avec des nuances de détail. Le Parlement l'avait adoptée ensuite par 51 voix, sans opposition.

Si l'on décompte les deux années de réalisation d'une motion, nous aurions dû pouvoir prendre connaissance de 6 rapports annuels et d'au moins un plan de mesures pour une législature. Ne cherchez pas, vous n'en avez vu aucun, nous attendons encore l'édition d'un premier rapport. Une inactivité, non pas regrettable, mais intolérable.

Ainsi, vu l'absence de ce rapport, le Gouvernement peut-il nous préciser :

- 1. S'il estime que la pauvreté est une réalité dans notre canton et qu'un rapport à ce sujet se justifie toujours ?**
- 2. Si oui, comment explique-t-il tant de retard dans l'élaboration de ce rapport souhaité unanimement ?**
- 3. Si l'on doit redouter qu'il ait déjà des idées d'application du premier axe de réflexion proposé aux employés dans un message récent sur les finances cantonales, à savoir des économies à court terme sur les subventions.
En clair, le Gouvernement envisage-t-il de réduire sensiblement son aide à des associations caritatives, notamment, auquel cas il serait délicat de connaître la réalité de la pauvreté dans le Jura ?**
- 4. S'il peut s'engager à faire en sorte que ce premier rapport cantonal sur ce phénomène inacceptable dans un pays aussi riche que le nôtre paraisse rapidement ?**

Delémont, le 19 décembre 2018

Groupe Verts et CS-POP
Rémy Meury

